

De l'or pour Jean-Luc Buignet

La cérémonie de remise des prix du 32^{ème} challenge du Commerce et des Services s'est déroulée le 22 janvier dernier à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris. Cette année 23 lauréats « *Mercuré d'Or* » ont été récompensés, dont un adhérent du Centre de Gestion Agréé Régional de Haute-Normandie, dans la catégorie « *création / reprise d'entreprise* ». Il s'agit de Jean-Luc Buignet - Fruits & Légumes - Epicerie Fine - Caves à vins à Mesnil Esnard (76).

Après 25 années d'expérience sur les marchés, Jean-Luc Buignet reprend et réaménage en 2004 un magasin à l'enseigne « *Les Halles* » où se côtoient, pour le plus grand plaisir des gourmets, des fruits et légumes, des produits d'épicerie fine, des produits du terroir et une cave à whisky, vins et spiritueux renommée. Il obtient très vite d'excellents résultats, et avec ses 6 employés, il met tout en œuvre pour satisfaire sa clientèle qui peut apprécier la grande qualité et diversité des produits proposés de surcroît dans une ambiance climatisée et musicale.

Pour l'année 2007, la date limite de dépôt des dossiers est fixée au 15 septembre 2007.

Pour tous renseignements : Pierre PETIT au 02 35 63 55 02

L'observatoire des entreprises

Directrice régionale de la Banque de France, Chantal Boucher a mis en place un observatoire vivant et pertinent de l'activité des entreprises de Haute-Normandie. Son objectif est de suivre au plus près l'évolution de la conjoncture en rapprochant des « *indicateurs* » différents et trop souvent séparés. Depuis un an, elle travaille bien sûr avec L'INSEE, l'ANPE, l'APEC, l'URSSAF, les Douanes, la Direction du Commerce Extérieur, et les représentants du Ministère des Finances. Mais elle travaille aussi avec le CGA de Haute-Normandie dont elle apprécie la qualité des informations et la précision des analyses sur la situation des TPE de Haute-Normandie.

Elle a présenté les résultats des travaux réalisés le 20 février à Rouen.

Devenir une «star» de votre métier ?

Le concours « *Stars & Métiers 2007/Artisans* » est la nouvelle dénomination du « *Prix de la Dynamique Artisanale* » organisé au plan régional par la BRED-Banque Populaire et la SOCAMA-BRED avec la participation des Chambres de Métiers et organisations professionnelles.

L'objet de ce concours est de récompenser les entreprises artisanales qui se sont particulièrement distinguées dans l'exercice de leur activité et dont la réussite est avérée par les résultats obtenus en matière :

- de productivité, d'innovation,
- de rentabilité, d'évolution de chiffre d'affaires,
- d'efficacité commerciale, d'exportation,
- de qualité de la production, de la qualité artistique,
- de création d'emplois, de formation d'apprentis.

Rappelons que ce concours est très apprécié par les lauréats. Il valorise l'entreprise, le secteur des métiers, ses dirigeants et leur famille ainsi que le personnel. Depuis 1978, 233 lauréats ont été récompensés.

La limite du dépôt des dossiers est fixée au 16 mars 2007.

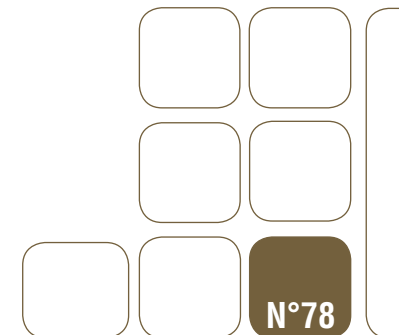
Dossier de candidature et règlement du concours à demander à Nicole SURVILLE au 02 35 63 55 02.

CONJONCTURE Bonne année 2006 pour les TPE de Haute-Normandie

Le Centre de Gestion Agréé de Haute-Normandie (CGA) vient de publier les résultats de l'activité des très petites entreprises artisanales, commerciales et de service en 2006 dans la région. Poursuivant sur leur lancée, les chiffres d'affaires sont en hausse de près de 2,8% par rapport à 2005. Ce sont les entreprises artisanales du bâtiment qui progressent le plus vite : + 5,4% ! Pour Jean-Paul Leduey, président du CGA, ces indicateurs sont positifs : « *depuis plusieurs années, les TPE de Haute-Normandie se développent à un rythme supérieur aux TPE françaises. Cette performance témoigne de la vitalité de notre tissu économique et du dynamisme de nos chefs d'entreprise...* »

Faut-il se satisfaire de ces résultats ?

« *Surtout pas - explique Jean-Paul Leduey - il faut préparer l'avenir en préparant la transmission des TPE car, dans les 5 ans à venir, plusieurs milliers de chefs d'entreprise vont partir à la retraite...* » Tous les experts le disent, le succès d'une transmission passe par sa préparation en amont. « *Il faut s'y prendre suffisamment tôt pour régler tranquillement les problèmes juridiques, économiques, sociaux et patrimoniaux...* » Le CGA de Haute-Normandie est aux côtés des chefs d'entreprise concernés pour les former et les conseiller.





1976/2006 : les 30 ans du CGA

Créé en 1976, le Centre de Gestion Agréé Régional de Haute-Normandie a fêté ses 30 ans, le 26 novembre dernier à Rouen. Comme tous les CGA de France, son rôle est - bien sûr - d'apporter aux TPE commerciales, artisanales, agricoles et de services une assistance à la gestion, une prévention fiscale et une réduction d'impôts en contrepartie de leur adhésion. *«Mais nous allons beaucoup plus loin, explique son Président Jean-Paul Leduey, pour aider nos adhérents à relever les grands défis du moment».* Trente ans après, le CGA de Haute-Normandie est devenu l'un des plus importants de France. *«Après 20 ans de croissance ininterrompue et 10 ans de consolidation, nous possédons aujourd'hui, avec plus de 11 000 adhérents, l'un des meilleurs observatoires des TPE régionales et nous agissons quotidiennement en faveur de nos entreprises, en partenariat avec les services de l'État, les grandes collectivités, les compagnies consulaires et les organisations professionnelles...»*

De fait, les petites entreprises commerciales, artisanales et de services jouent un rôle important dans le développement de la région. Elles sont créatrices de richesses et d'emplois, *«productrices de cohésion sociale»* et leur vitalité permet de lutter contre la désertification des campagnes et d'assurer un développement harmonieux des territoires.

Devant l'assemblée générale qui s'est tenue le même jour, Jean-Paul Leduey a rappelé les grands défis à relever : *«il y a les conséquences du papy-boom sur la pérennité des entreprises, l'arrivée et la bonne utilisation des technologies numériques, l'effort de formation des créateurs et des repreneurs...»*

Ici, les meilleures réponses sont souvent collectives et, en Haute-Normandie, le CGA travaille avec tous les acteurs concernés.

Résultat, la région est souvent regardée comme une région-pilote par la Fédération nationale des Centres de Gestion Agréés. On l'a vu avec la mise au point d'un logiciel de prévention des difficultés des entreprises dont l'élaboration a été confiée à Jean-Paul Leduey, dans le cadre de ses responsabilités nationales au sein de la FCGA (Fédération des Centres de Gestion Agréés) et qui a été testé en Haute-Normandie.

«Aujourd'hui, nous avons trois axes prioritaires, a conclu le Président Leduey en rendant hommage à ses prédécesseurs et aux élus qui l'entourent, mieux accompagner les créateurs avec le Conseil Régional, la CRCl et l'Ordre des Experts-Comptables ; être un point d'accueil pour le nouveau passeport numérique des petites entreprises ; maintenir notre participation au réseau «Tous pour l'Emploi» pour contribuer à la lutte contre le chômage...»



Jean-Paul Leduey, président de la commission «Formation» de la FCGA

Après avoir travaillé à la prévention des difficultés économiques des TPE françaises, Jean-Paul Leduey vient de prendre de nouvelles responsabilités au sein de la Fédération nationale des Centres de Gestion Agréés (FCGA). Il est le nouveau président de la commission «Formation» qui, s'appuyant sur les savoirs partagés de tous les CGA de France, est une force de proposition pour répondre aux besoins des petites entreprises commerciales, artisanales et de services, et un outil d'animation auprès des collaborateurs des CGA.

L'enjeu est important, en particulier pour relever le défi de la création/transmission des activités et pour faciliter l'utilisation des technologies numériques. *«L'avenir de nos TPE passe par la formation de leurs dirigeants et collaborateurs, insiste Jean-Paul Leduey. Ce n'est pas facile pour eux et nous devons les aider à progresser en les écoutant et en construisant avec eux une «formathèque» adaptée, en relation avec l'Etat et les grandes collectivités...»*

Plus de 2 000 chefs d'entreprise participent chaque année aux formations du CGA (dont le coût est compris dans la cotisation) : *«mais nous pouvons aller plus loin en mettant notre expertise «formation» à leur service».*



Les solutions internet pour les petites entreprises

Le CGA de Haute-Normandie a participé au premier salon régional des «Solutions internet pour les petites entreprises» qui s'est tenu les 11 et 12 décembre derniers au Parc des Expositions de Rouen. Objectif : promouvoir les bonnes pratiques numériques dans les TPE et PME de Haute-Normandie. Plus de 1 000 visiteurs ont répondu présents. Organisée par le CGA, la conférence de Jean-Luc Pinson (CEFAC) sur «Le commerce sur internet» a été appréciée.

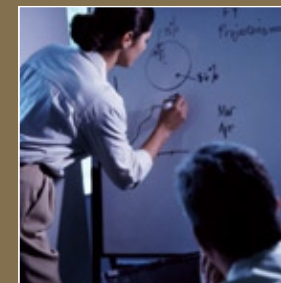
Rappelons que ce salon a été organisé par mapetiteentreprise.net avec le concours de la CRCl de Haute-Normandie (Chambre Régionale du Commerce et de l'Industrie), du Pôle Normand des Echanges Electroniques et du Ministère des PME.

À SAVOIR

Le crédit d'impôt pour la formation des dirigeants

Les entreprises qui engagent des dépenses de formation pour leurs dirigeants peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt égal au produit du nombre d'heures passées en formation par le taux horaire du SMIC en vigueur au 31 décembre de l'année au titre de laquelle le crédit d'impôt est calculé.

Les formations ouvrant droit au crédit d'impôt sont celles qui entrent dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue indiquées à l'article L. 900-2 du code du travail.



> Formation

Les 7 pièges financiers de l'entreprise

Question : comment déjouer les pièges financiers qui peuvent menacer votre entreprise ?

Réponse : en maîtrisant les règles d'une bonne gestion financière pour savoir traverser les situations difficiles.

Cette formation s'adresse à tous les responsables d'entreprise : commerçants, artisans, prestataires.

Rouen, le 26 mars (9 h - 17 h30).

Animation : Gilles Guyonnet, consultant.

La gestion des stocks

Comment bien acheter et bien gérer ses stocks ?

L'enjeu est important pour le résultat de l'entreprise. Une formation pour les commerçants et les artisans. Rouen, le 26 mars (9 h - 17 h).

Animation : Jacques Ménard, consultant.

Votre expérience pour un diplôme

Grâce à la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience), les personnes qui ne possèdent aucun document attestant de leurs compétences peuvent obtenir un diplôme reconnu grâce à leur expérience professionnelle. Comment faire ? C'est l'objet de cette information ouverte à tous ceux qui ont une expérience professionnelle dans une activité salariée, bénévole ou indépendante. De 9 h à 11 h 30 au Havre (le 12 mars) et à Rouen (le 26 mars). Animation : DAVA Haute-Normandie.

Les nouvelles technologies de la communication

On en parle beaucoup mais on ne les maîtrise pas forcément. Internet, haut-débit, visioconférence...

Comment s'y retrouver et quel est l'intérêt de ces nouvelles technologies pour l'entreprise ? Une information pour tous les responsables d'entreprise.

De 19 h à 21 h 30 à Évreux (le 12 mars),

Le Havre (le 19 mars), Rouen (le 26 mars).

Animation : Emmanuel Da Costa, Médiarchitecte.

Votre premier site internet

Comment le créer ? Avec qui ? Pour quoi faire ? Exister sur la «toile», c'est disposer d'une nouvelle vitrine. Le Havre, le 12 mars (9 h - 17 h 30).

Animation : Emmanuel Da Costa, Médiarchitecte.

Précision importante :
le coût de la formation est compris dans votre cotisation.

Contact : Patricia Chevalier-Cargnello,
tél. 02 35 63 55 02